



Livret de présentation

Ces fiches thématiques présentent le service du Semoctom sur votre territoire ainsi que vos contacts privilégiés au sein de notre syndicat.

Bonne lecture,

Les équipes du Semoctom

9 route d'Allégret, 33670 Saint-Léon
05 57 34 53 20 // semoctom.com

**SEMOCOTOM**



En100ble

Le programme En100ble modifie notre système de gestion des déchets. Il est le fruit d'une large concertation du territoire qui a permis de définir des solutions acceptables de réduction des déchets. C'est une feuille de route qui s'articule autour de 3 axes :

1

Réduire les déchets du quotidien

Priorité au compostage des déchets alimentaires.

Former et équiper gratuitement les foyers pour développer le compostage à domicile ou en collectif. Créer des points de collecte pour trier le complément.

Tri plus simple

Le bac jaune accueille désormais tous les papiers et les emballages.

Plus de collecte du verre

Densifier la présence de bornes à verre.

2

Réduire les déchets occasionnels

Développer le broyage en local

Atteindre 50 plateformes communales de broyage de branchages en activité en 2027.

Détourner les encombrants

Valoriser le tri et le réemploi avec la recherche de solutions de recyclage et la mise en place de nouvelles filières.

De nouvelles mesures pour les professionnels

Maintenir leur accueil sur 3 déchèteries.

Limiter l'accès aux usagers

Depuis 2024, un quota de 18 passages par an et 1,8 tonnes d'apport par foyer a été défini.

3

Mettre en place des actions de prévention

Moins de gaspillage alimentaire

En conseillant les cantines scolaires pour adapter les achats et les repas.

Moins de textiles sanitaires

En aidant les jeunes filles, les femmes et les structures de la petite enfance à l'achat de solutions durables.

Plus de vrac

Avec des actions au niveau parlementaire pour renforcer la pression sur les industriels, tout en développant un tissu local de solutions en vrac.

Visons 100kg de moins en 2030



La carte du territoire

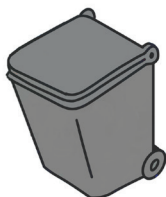


SEMOCTOM
Au 1^{er} janvier 2025



La collecte en porte-à-porte

Ordures ménagères résiduelles



Collecte des déchets ménagers en porte-à-porte **tous les 15 jours.**

Les recyclables

Collecte des déchets recyclables en porte-à-porte **tous les 15 jours.**



LE SAVIEZ-VOUS ?

Un doute sur les consignes de tri ? Trouvez votre réponse en un clic sur notre application Semoctom+ !

 **Semoctom+**
l'appli qui facilite
le quotidien

Calendrier de collecte

Notifications

Bornes à proximité

Infos sur les déchèteries

SEMOCOTOM



App Store Google Play

TÉLÉCHARGEZ-LA !
ELLE EST GRATUITE



Les points d'apport volontaire



Les déchets alimentaires

360 points de collectes installés sur le territoire.

Ces points de collecte permettent de déposer tous les déchets alimentaires : épiluchures, restes de viande et de repas, crustacés et coquillages...

→ Collecte et lavage hebdomadaire.



Les bornes à verre

La collecte du verre ne se fait qu'en apport volontaire.

Une équipe est dédiée au nettoyage hebdomadaire des pieds de bornes.

→ 357 bornes sont déployées sur les 97 communes du Semoctom.

Les bornes à textile

Suivi mensuel avec Le Relais et Actifrip, notre prestataire basé à St-André-de-Cubzac.

Sonde de remplissage pour optimiser la collecte.

→ 136 bornes déployées sur les 97 communes.





Les déchèteries

OÙ ALLER ?

**Béguey*, Saint-Caprais,
Saint Germain du Puch*,
Saint-Léon*, Saint-Loubès,
Tresses et Virelade.**

* Ouvert aux professionnels (sauf bâtiment).

Le saviez-vous ?

La plateforme de Tresses propose une matériauthèque. Elle permet de déposer ou récupérer des matériaux de bricolage.

Plus de **30 filières de valorisation** dans nos déchèteries.

Végétaux, déchets électriques et électroniques, mobilier, bois, ferailles, métaux, batteries, livres, pneus, lampes et ampoules, métaux, plastiques, gravats, plâtre, isolants, huile de friture, huile de vidange, déchets dangereux, piles, radiographies...

ESPACE RÉEMPLOI

Des objets, meubles, vêtements ou jouets en bon état dont vous ne voulez plus ? Déposez-les dans les espaces de réemploi pour leur offrir une nouvelle vie !

LES HORAIRES D'OUVERTURE

15 septembre au 14 juin	15 juin au 14 septembre
Le lundi de 13h30 à 17h15 du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h15	Du lundi au samedi de 7h15 à 14h

CONDITIONS D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

Pour les particuliers

18 passages et **1,8** tonne/an.

Facturation au-delà des passages et/ou tonnages.

Pour les professionnels

Facturation au 1^{er} kilo sur les déchets acceptés dans les déchèteries ouvertes aux pros. Gratuité pour les cartons.

Pour les communes

Facturation au 1^{er} kilo.

Gratuité pour les déchets verts

les mercredis et jeudis après-midi à Saint Léon, Saint Loubès, Saint Germain du Puch, Tresses, Béguey et Virelade.

Gratuité pour les déchets enfouis

les mardis et mercredis après-midi à Saint Léon, Béguey, Saint Loubès et Virelade.



Services aux communes

Lors de vos événements

Possibilité de mettre à disposition des bacs sur demande. La collecte des ordures ménagères est payante, les tarifs sont votés chaque année. Les autres flux (tri et déchets alimentaires) sont gratuits lorsque le tri est effectué. La livraison et le nettoyage des bacs par le Semoctom est une option en supplément.

Pour plus de renseignements, contactez le service aux publics : 05 57 34 53 20.

Nettoyage de la nature

Dans le cadre de vos opérations de nettoyage de la nature, **les communes peuvent bénéficier d'un dépôt gratuit par an** en déchèterie. La demande doit être réalisée en amont du dépôt.

Pour plus de renseignements, contactez le service aux publics : 05 57 34 53 20.

Stationnement non autorisé de populations nomades

Sur demande de la mairie et après conventionnement, le Semoctom peut vous mettre à disposition gratuitement un caisson 10 m³.

Pour plus de renseignements, contactez le service Exploitation au 05 56 23 09 89.

Plateforme de broyage de branchages



Vous souhaitez ouvrir une plateforme de broyage sur votre commune ? Le Semoctom effectue le broyage des branchages déposés par vos administrés.

Pour plus de renseignements, contactez le service Exploitation au 05 56 23 09 89.

Nettoyage en pied de bornes à verre



Équipe dédiée au nettoyage hebdomadaire en pied de bornes à verre.



Prévention, éducation et sensibilisation

Sensibilisation dans les écoles

→ Escape Game, Fresque des déchets, visite de site sous forme de Cluedo géant... Le Semoctom propose des actions de prévention et de sensibilisation sur notre site de St Léon ou bien directement dans vos structures. Pour plus d'informations : prevention@semoctom.com



Animations et formations

→ Des visites de site sont également proposées pour les scolaires et les particuliers... Pour obtenir des informations ou réserver un créneau : www.semoctom.com

→ Des formations au compostage sont proposées aux particuliers. Information et inscription sur www.semoctom.com

→ Présence lors de vos manifestations : marchés, festivals, Semaine Européenne de Réduction des Déchets, etc. Contactez le service Prévention : prevention@semoctom.com.

LES AIDES FINANCIÈRES

Le Semoctom a lancé un dispositif d'aides financières à destination des particuliers afin d'accompagner la valorisation des déchets.

Textiles sanitaires, broyeur de déchets verts, prestation de broyage, poules ou encore composteurs rotatifs... De nombreux foyers ont pu bénéficier du remboursement à hauteur de 50 à 75% de leur achat.

JUSQU'À
500€
REMBOURSÉS

Dispositif 2026

**DÉCOUVREZ
NOS AIDES
FINANCIÈRES !**



Vos contacts

Merci de ne pas diffuser ces numéros à l'extérieur de votre collectivité. Pour les demandes des usagers, merci de communiquer le numéro suivant : **05 57 34 53 20**



Président, Jean-François AUBY
president@semoctom.com



DGS, Elodie BITTARD
elodie-bittard@semoctom.com

Prévention et mobilisation territoriale,

Pour vos demandes de sensibilisation et d'animations lors de vos événements, dans vos écoles ou visite de site :
prevention@semoctom.com



Responsable du service communication
Alice FOURNIER
alice-fournier@semoctom.com, 06 16 21 02 55



Responsable du service aux publics
David ANCEL *david-ancel@semoctom.com*
Changement de bacs, demande de bacs pour les événements :
serviceauxpublics@semoctom.com, 05 57 34 53 20



Direction Ressources, Christophe MOUCHEL
christophe-mouchel@semoctom.com



Vos contacts

Merci de ne pas diffuser ces numéros à l'extérieur de votre collectivité. Pour les demandes des usagers, merci de communiquer le numéro suivant : **05 57 34 53 20**



Direction Technique, Frédéric CARLET

frederic-carlet@semoctom.com

Responsable des exploitations :

Jean-Luc SCHUSTER, *jeanluc-schuster@semoctom.com*,
07 78 50 31 69

Accueil exploitation : 05 56 23 09 89

**Problème de collecte / travaux sur la commune /
aménagement divers / Points de collecte des déchets
alimentaires :**

Michael BRECHON (chef équipe journée)

michael-brechon@semoctom.com, 06 10 99 27 96

César GRACA (chef d'équipe matinée)

cesar-graca@semoctom.com, 06 25 37 54 81

Jose Manuel Caetano (chef d'équipe matinée)

jose.manuel-caetano@semoctom.com, 06 16 40 19 01

**Débordements PAV Verre ou demande de bennes pour
les gens du voyage :**

Anthony TEIXEIRA, *anthony-teixeira@semoctom.com*,

07 78 50 31 04

Problème de nettoyage des point d'apports volontaires :

Régis PEAUDECERF, *regis-peaudecerf@semoctom.com*,

06 03 48 52 50

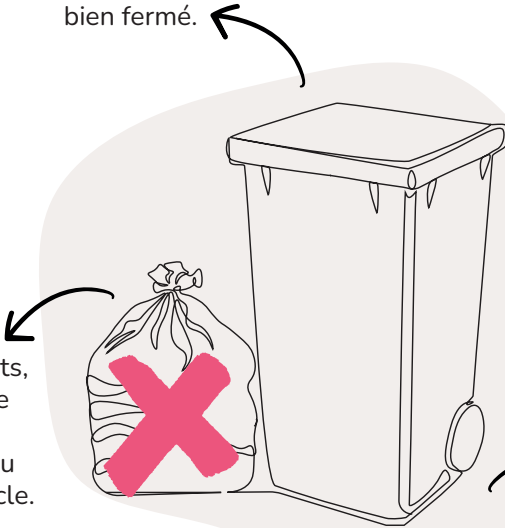


Les règles de collecte

Quelques règles simples

À METTRE EN PLACE POUR FACILITER LA COLLECTE

Couvercle
bien fermé.



Pas de déchets,
d'objets ou de
sacs posés à
côté du bac ou
sur le couvercle.

Poignées tournées
vers la route
(sauf collecte robotisée).

Merci de veiller
à la propreté
de votre bac.

Merci

pour ces gestes qui
facilitent le travail
de nos agents de
collecte.

MERCI POUR VOS GESTES DE TRI !